

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 13/2024

le 15 mai 2024

Mise à l'enquête du projet d'aménagement des « Jardins de l'Oyonne »

10.03.02-2404-Comm13-Enquete-Jardins-Oyonne.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité va prochainement soumettre à l'enquête publique le projet d'aménagement d'un parc public au lieu-dit des « Jardins de l'Oyonne ». Ce parc sera situé sur les parcelles 1 et 2 du cadastre communal, situées le long du quai Emile-Louis Roussy à proximité immédiate de la limite avec la commune de Vevey. Ces parcelles non-constructibles, appartenant à la société Nestlé Suisse SA, font l'objet d'une servitude d'usage en faveur de la Commune, octroyée en 2019 pour une durée de 90 ans. La servitude permet à la Commune, bénéficiaire, d'y aménager un parc à destination du public et l'ensemble des aménagements y relatifs, en contrepartie de l'entretien des lieux.

Au vu de cette rare opportunité de création d'un espace public situé immédiatement au bord du lac, la Municipalité a développé, avec un bureau d'architectes-paysagistes, un projet de parc urbain sur ce site d'environ 3'500 m². Il est notamment prévu la plantation de plusieurs arbres majeurs, la création de divers massifs arbustifs et de prairie fleurie, ainsi que la mise en place d'un mobilier urbain contemporain. Un élément important du projet prévoit la création d'une butte du côté de la route cantonale, afin d'isoler le site de nuisances notamment sonores.

A l'issue de la mise à l'enquête et de la phase d'appel d'offres, un préavis sera soumis au Conseil communal afin d'approuver le crédit de construction.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 29 avril 2024

